



# Fonds de dépôt de primes

Une façon pratique pour financer l'assurance vie entière Équimax<sup>MD</sup>



**Vous recherchez une façon facile et flexible pour aider vos clients à prévoir le financement de leur contrat d'assurance vie Équimax? Découvrez le fonds de dépôt de primes.**

## Qu'est-ce que c'est?

- Le fonds de dépôt de primes permet à la ou au titulaire de contrat d'accumuler des sommes servant à payer les primes futures au titre de leur contrat.
- Les clients peuvent placer les sommes dans le fonds à tout moment. Les cotisations totales se limitent au montant requis pour payer les primes pendant la durée du contrat.
- Il n'y a aucuns frais pour effectuer un retrait du fonds de dépôt de primes.

## À quels clients cela convient-il?

Le fonds de dépôt de primes est idéal pour les clients Équimax qui :

- désirent une façon pratique de prévoir le financement de l'assurance vie sur leur tête, la tête de leurs enfants ou de leurs petits-enfants;
- ont accès à suffisamment d'argent pour cotiser au fonds;
- désirent une solution plus flexible que les autres méthodes de paiement à l'avance des primes.



## Quel est le processus?

1. Déterminer le montant que vos clients désirent cotiser afin de prévoir le financement des primes au titre de leur contrat.
2. Nous informer de l'intention d'utiliser le fonds de dépôt de primes :
  - **Pour les nouvelles affaires**, remplir la section relative aux directives spéciales sur la proposition d'assurance.
  - **Pour les contrats existants**, les clients souhaitant effectuer un paiement au fonds de dépôt de primes doivent envoyer un courriel à l'adresse [inforcelifemail@Equitable.ca](mailto:inforcelifemail@Equitable.ca). L'adresse courriel doit comprendre leur nom, leur numéro de contrat et le montant de dépôt. Les paiements peuvent être effectués au moyen des services bancaires en ligne ou par chèque.
    - Pour tout paiement supplémentaire effectué au fonds de dépôt de primes, les clients doivent le préciser clairement dans leurs directives par courriel.
    - Pour utiliser les fonds du fonds de dépôt de primes, les clients doivent communiquer avec le Service à la clientèle à l'adresse [inforcelifemail@Equitable.ca](mailto:inforcelifemail@Equitable.ca), en indiquant leur nom, leur numéro de contrat et les précisions sur leur demande.

Que devez-vous savoir avant de commencer?	
Type de contrat	<input type="checkbox"/> Assurance vie entière Équimax (affaires nouvelles et actuelles)
Périodicité des primes	<input type="checkbox"/> Annuelle
Fonds de dépôt de primes	Utilité : <input type="checkbox"/> paiements de la prime requise <input type="checkbox"/> option de dépôt Excelérateur (ODE) à l'établissement du contrat (Pour les dépôts subséquents au titre de l'ODE, les clients doivent faire une demande annuelle pour transférer les sommes du fonds de dépôt de primes afin d'effectuer les paiements au titre de l'ODE. Ils peuvent également effectuer un paiement distinct)

### Réservé aux conseillers

Les règles administratives alors en vigueur s'appliqueront. Si les fonds sont insuffisants pour payer la prime en totalité, la titulaire ou le titulaire de contrat doit fournir le manque à gagner. Si le contrat est annulé ou si la personne assurée décède, toute somme dans le fonds de dépôt de primes est versée à la ou au titulaire de contrat. Si la ou le titulaire de contrat est décédé à ce moment-là, le paiement sera versé aux ayants droit à la succession. Ces renseignements ne constituent pas un avis juridique, fiscal, financier ou autre avis professionnel.

<sup>MC</sup> et <sup>MD</sup> indiquent respectivement une marque de commerce et une marque déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.